

EMMAUS HABITAT
92/96, bd Victor Hugo
92110 CLICHY LA GARENNE

A l'attention de Madame Nelly LORDEMUS

Villecresnes le 5 décembre 2008

Réf : 5/12/2008

Madame Le Directeur Général,

Par courrier reçu en mairie de Villecresnes le 10 décembre 2007, vous m'informiez que vous aviez programmé la rénovation de la Cité Emmaüs, 2 rue du Réveillon pour le 2^{ème} trimestre 2008 suite à mes différents courriers. Ceci était une bonne nouvelle, car l'état de cette Cité le nécessitait.

Aujourd'hui vous allez donc engager de lourds travaux d'isolation de façade et de toiture, procéder au remplacement des menuiseries extérieures, à la rénovation des parties communes, à l'aménagement d'un local à poubelles à l'extérieur des bâtiments, et réaliser de nombreuses améliorations dans les parties privatives. Tous ces travaux sont conformes aux directives concernant la prime à l'amélioration des logements locatifs (PALULOS), à l'exception d'une toutefois : vous n'entrez aucun travaux en faveur des personnes à mobilité réduite, handicapées ou âgées.

Il est indéniable, que les coûts, malgré les subventions que vous pouvez obtenir dans le cadre de la prime PALULOS ne sont pas négligeables. Cependant cette prime a pour objectif d'aider les organismes d'HLM qui contribuent au logement des personnes défavorisées à améliorer les logements locatifs à finalité sociale. Il ne me semble donc pas dans l'esprit de cette directive de répercuter les coûts sur les locataires en augmentant les loyers de manière brutale et inconsidérée.

En effet, la Cité Emmaüs de Villecresnes accueille des personnes en grande difficulté sociale et financière. Sans vouloir entrer dans les détails, votre proposition d'augmenter les loyers de 26 à 27% est intolérable pour une grande partie de cette population.

Je vous demande donc, suite à la rencontre avec des locataires de cette Cité Villecresnoise, d'étudier au minimum un plan d'étalement sur cinq ans de l'augmentation de loyer, pour permettre aux familles de faire face aux dépenses, voire aux crédits déjà engagés à ce jour.

Madame Le Directeur Général, je suis persuadé, que vous trouverez une solution rapidement pour satisfaire vos locataires, et que l'image de l'Abbé Pierre ne sera pas ternie par l'impact de ces augmentations inconsidérées durant une période difficile pour tous.

Dans l'attente de vos propositions, je vous prie de croire, Madame Le Directeur Général, en l'assurance de ma considération distinguée.


Pierre-jean GRAVELLE
Ancien Maire

Pierre-Jean GRAVELLE
11, rue de la Radio 94440 VILLECRESNES mail : pj.gravelle@orange.fr